



**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET
DE LA SANTÉ**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

Paris, le 15 juillet 2020

**Procédure d'appariement des internes en phase de consolidation
Méthodologie et rétro planning**

Grands principes de la procédure d'appariement des internes en phase de consolidation :

Les modalités d'affectation des internes pour la phase de consolidation (vœux et appariement) prévues dans les textes réglementaires de 2017 sont profondément modifiées par rapport aux autres phases de formation (choix au rang de classement aux ECN) avec la mise en place d'une procédure de d'appariement entre les vœux de l'interne d'une part et le classement du responsable de terrain de stage (RTS) d'autre part en fonction du projet professionnel de l'interne.

Cette évolution des modalités de répartition s'inscrit dans une véritable transformation de l'organisation pédagogique de l'internat où un suivi renforcé par les coordonnateurs et une individualisation du parcours de l'interne ont été mis en place.

La procédure d'appariement se déroule selon trois phases d'affectation : les deux premières, en ligne, avec les vœux des internes et classement des RTS, la troisième en présentiel lors d'un entretien entre le DGARS, saisi par le directeur d'UFR, et l'interne qui serait non affecté, en présence de son coordonnateur, et du représentant des étudiants à la commission locale de subdivision pour proposer à l'interne un terrain de stage répondant à son projet professionnel.

Lancement de la procédure d'appariement et ajournement :

La plateforme "SiimOP appariement" a été ouverte aux usagers le lundi 8 juin à 15h45. Vers 19h, le service s'est interrompu et est reparti vers minuit le soir même.

Face aux difficultés techniques rencontrées sur un calendrier déjà contraint par l'introduction de deux vagues de choix d'ici l'été, il a été décidé d'interrompre la procédure pour permettre aux internes d'expérimenter cette nouvelle modalité de choix sereinement. Il a été annoncé une reprogrammation de la procédure d'appariement dans un calendrier adapté laissant notamment le temps aux commissions de répartitions de se réunir en amont.

Une réunion a été organisée avec l'ensemble des acteurs (syndicats d'internes et d'étudiants en médecine, CDD, CNCEN, UNESS, DGOS, DGESIP, cabinets) jeudi 11/06 afin de revenir collectivement sur l'épisode traversé. Par ailleurs, il a été décidé qu'une méthode de travail pour les prochaines étapes serait co-construite sur la base d'une proposition des ministères.

Pilotage et enjeux de la mise en œuvre de l'appariement

La procédure d'appariement résulte des travaux d'un groupe composé des syndicats d'internes et d'étudiants en médecine, CDD, CNCEN, UNESS, DGOS, DGESIP.

Compte tenu des difficultés de mise en œuvre rencontrées, les deux cabinets ont décidé de piloter ensemble les phases finales en s'appuyant sur les représentants des principaux contributeurs et utilisateurs de la plateforme : sur les syndicats d'internes (ISNI, FNSIP-BM, ISNAR) et l'ANEMF, sur la conférence des Doyens (Nanou Pham et Patrice Diot), sur le CNCEN pour les liens avec les

coordonnateurs et les RTS (Luc Mouthon) et sur un représentant des ARS. Compte tenu des enjeux propres à l'Île de France, Benoît Schlemmer est chargé de s'assurer du lien avec l'ARS et les facultés concernées. Ces acteurs accompagnés de la DGOS et de la DGESIP forment le comité de pilotage appariement. Le conseiller stratégique pour le numérique du MESRI, Mehdi Gharsallah, accompagne les travaux en tant que de besoin.

Le comité de pilotage fonctionnera sur la base de la recherche du plus large consensus, sans nécessité de recourir à un vote formel. Dans le recueil des avis, l'ISNAR-IMG et l'ANEMF auront voix consultative.

Pour la visibilité des travaux, les réunions du comité de pilotage se tiendront chaque mercredi jusqu'à la fin juillet (occurrences à venir). Les documents préparatoires seront transmis au minimum 24h avant la réunion. Sauf modifications directes sur les documents transmis, un relevé de conclusion sera établi.

Les enjeux sont de :

- Fiabiliser l'outil informatique par un accompagnement extérieur
- Garantir la qualité des données à travers un processus de vérification clair
- Définir un calendrier consensuel, laissant du temps de vérification, d'appropriation et en phase avec le calendrier des commissions de répartition
- Lancer la procédure d'appariement de manière concertée avec une décision de go/no go basée sur des éléments factuels et transparents.

Fiabiliser l'outil informatique par un accompagnement extérieur

Sur la base d'une première analyse des difficultés rencontrées sur la plateforme (annexe 1), les actions proposées sont :

- Technique

- Faire procéder à un contrôle qualité du code source de façon à éviter d'autres éventuelles mauvaises surprises comme celle de la licence Json
- Faire procéder à un rapide contrôle de la sécurité permettant de s'assurer que tout a été mis en œuvre pour résister à des attaques visant à stopper le système (par ex. DDOS) et qu'une intrusion/falsification n'est pas aisée (par ex. Faille XSS, Injection SQL...)
- S'assurer du niveau de tolérance de panne de l'infrastructure

- Service

- Proposer un contrat de service minimal spécifiant le taux de disponibilité garanti de la plateforme et les modalités de gestion des incidents et demandes de corrections d'anomalies selon leur nature (bloquantes, majeures, mineures)
- Recueillir l'expression des besoins avant de formaliser ce contrat de service : selon les premiers besoins exprimés, prévoir à minima : un délai de réponse inférieur à 2h les jours ouvrés et une hotline en parallèle. Pour les étapes 3 et 4 (voir ci-après), prévoir le fonctionnement de la hotline durant les week-ends.

- Qualité des données

- S'assurer que la qualité des données d'identification des étudiants est suffisante pour rouvrir le service
- Proposer une démarche d'amélioration de la qualité des données des RTS pour la session 2020 et pour les sessions suivantes.

- Pilotage et communication

- Formaliser par écrit et partager de façon la plus transparente et intelligible possible le fonctionnement de l'algorithme d'appariement et ses éventuels paramétrages.

Une évaluation et des recommandations à court terme sont actuellement demandées à un cabinet de consultation indépendant. La mise en œuvre de ces recommandations peut nécessiter un accompagnement extérieur. Ces actions seront menées en parallèle du travail sur les données et l'appropriation de l'outil (cf ci-dessous).

⇒ Retour des tests attendu cette semaine. M Gharsallah rendra compte des travaux du cabinet de consultation lors du COPIL du 1^{er} juillet.

Garantir la qualité des données à travers un processus de vérification clair et l'appropriation de l'outil par tous les acteurs

A l'issue de chaque étape, le comité de pilotage se concerta pour déclencher l'étape suivante.

- **Étape 1 : Importation des listes de postes ouverts sur SiiMOP** : Transmission fichiers de postes ouverts par les ARS à l'UNESS puis import sur SiiMOP-appariement de la totalité des postes ouverts sur tout le territoire **au plus tard le mercredi 24 juin 2020**.
- **Étape 2 : Vérification par les coordonnateurs des données importées via des tableaux de bord** : Mise à disposition sur SiiMOP-appariement de tableaux de bord (*liste de tous les postes ouverts, liste des internes*). Vérification de l'exactitude des données (nom de l'établissement, coordonnées du RTS) par les coordonnateurs locaux de spécialité. Demandes de modification transmises au support SiiMOP, puis notifiées aux ARS (copie aux UFR), qui valident les corrections, effectuées par le support SiiMOP. Mise à disposition des tableaux de bord au comité de pilotage appariement. Les internes, membres des commissions locales de coordination de spécialités, ont accès au tableau de bord de même que le coordonnateur de la spécialité.
 - ⇒ **Envoi d'un mail par la CNCCEM aux présidents de collèges de spécialité le jeudi 25 juin**
 - ⇒ **Procédure de vérification du vendredi 26 juin au mercredi 8 juillet**

NB : Pour les prochaines phases d'appariement, à la demande du COPIL, l'ensemble des TS agréés phase de consolidation devra figurer sur la plateforme.

- **Étape 3 : Phase de connexion des RTS, dépôts des informations sur les terrains de stage ouverts** : Campagne d'accès des RTS à la plateforme avec mobilisation des UFR, des coordonnateurs de DES et des ARS : via la plateforme, diffusion d'un mail à l'ensemble des RTS le jeudi 9 juillet, copie aux doyens et coordonnateurs qui relaient également l'information : lien vers la plateforme et nature des informations à vérifier pour les seuls postes ouverts, test de connexion pour chaque RTS (courriel valide), consolidation des informations relatives aux postes (intitulé, nom du RTS, description). Hotline de l'UNESS pour les administrations et les RTS (du jeudi 9 juillet au vendredi 31 juillet).
 - ⇒ **Phase de connexion des RTS à partir du jeudi 9* au vendredi 31 juillet**
(* pour ceux qui n'auraient pas encore pu tester leur connexion ni procéder aux vérifications)



Hotline disponible tous les jours de 10h à 18h

NB : Pour les RTS qui ne se seront pas connectés d'ici le 27 juillet au plus tard, envoi d'un mail de relance par SiiMOP, avec copie aux coordonnateurs.

- **Étape 4 : Phase de découverte de la plateforme et des terrains de stage pour les internes** : **Signalé : Lancement de l'étape 4 le 16 juillet après-midi après diffusion d'un mail à tous les internes**. Ouverture de la plateforme aux internes : information des internes, connexion, dépôt des pièces de leur dossier, visualisation des postes. Hotline de l'UNESS pour les internes : aide éventuelle à la connexion. Cette étape 4 aura valeur de test de charge.

- ⇒ **Phase de connexion des internes à partir du jeudi 16 au vendredi 31 juillet**
- ⇒ **Possibilité de déposer le dossier de candidature (dossier conservé par la plateforme, avec possibilité de modifier les documents jusqu'à la formulation définitive des vœux)**



Hotline disponible tous les jours de 10h à 18h

NB : Pour cette 1^{ère} procédure d'appariement, bienveillance en cas d'absence de contrat de formation.

- **Etape 5 :** Maintien de la plateforme ouverte jusqu'au **mercredi 19 août – minuit**, afin de permettre une pleine appropriation de la plateforme.



Hotline indisponible – Les questions et demandes d'assistance formulées entre le 1^{er} et le 19 août seront traitées les 24 et 25 août.

- *Plateforme inaccessible du 20 au 26 août. Large communication pour rappeler l'ouverture de la phase d'appariement à compter du 27 août. La liste des internes n'accédant pas à la phase de consolidation en novembre 2020 sera transmise aux ARS par les UFR d'ici au 17 juillet. Les ARS auront en charge l'actualisation de la liste des internes ayant accès à la procédure sur SiiMOP appariement durant la semaine du 20 au 26 août 2020 (décochage des internes hors procédure par les ARS durant cette période).*

Organisation des commissions locales avant le 16 juillet 2020

L'ensemble des commissions locales permettant d'étudier les demandes des internes pour accéder à une option ou une formation spécialisée transversale, à un stage hors région (pour les commissions n'ayant pu se réunir de manière anticipée comme demandé), à une disponibilité ou à une année recherche devront se réunir en amont du 16 juillet pour transmettre aux ARS et à l'UNESS la liste des internes accédant à la phase de consolidation en novembre 2020 et participant à la procédure d'appariement.

Phase de choix des internes en phase de consolidation pour le lancement de la procédure d'appariement la semaine du 27 août : proposition

Prérequis : Mise à disposition d'un référent par UFR en capacité d'orienter internes ou RTS en fonction des difficultés rencontrées ; fonctionnement de la hotline pendant toute la durée des 1^{er} et 2^{ème} tours d'appariement



Hotline disponible tous les jours de la semaine de 10h à 19h, samedi et dimanche de 14h à 17h.

- **Lancement du 1^{er} tour d'appariement :**
 - Vœux des internes : jeudi 27 août à 00h01 au mercredi 2 septembre 2020 à 23h59
 - Classement par les RTS : jeudi 3 à 00h01 au mercredi 9 septembre 2020 à 23h59
 - **Résultat du 1^{er} tour d'appariement => jeudi 10 septembre 2020**
- **Lancement du 2^{ème} tour d'appariement :**
 - Vœux des internes : vendredi 11 à 00h01 au lundi 14 septembre 2020 à 23h59
 - Classement par les RTS : mardi 15 à 00h01 au jeudi 17 septembre 2020 à 23h59
 - **Résultat du 2^{ème} tour d'appariement => vendredi 18 septembre 2020**
- **Lancement du 3^{ème} tour d'appariement (présentiel) :**
 - Transmission des convocations au plus tard le 21 septembre 2020
 - Entretiens du jeudi 24 au mercredi 30 septembre 2020